

Formations Intra établissement

Conditions de vente saison 2021/2022

L'organisme de formation

La Cie ARAMIS est un organisme de formation enregistré auprès de la préfecture des Pays de la Loire sous le numéro d'activité 52 44 0606144

Référencé qualité Datadock

Processus certifié Qualiopi dans le cadre des actions concourantes au développement des compétences

Siège social : 11 Rue du Prinquiau – Nantes 44100

Siret 490 963 519 00023 APE 9499Z

Ci après désigné « organisme prestataire de formation »

Stage intra établissement

La formation intra s'inscrit dans le cadre d'un projet d'établissement.

Elle participe au développement des compétences d'un groupe de salariés en réponse à un ou des objectifs d'adaptation ou d'évolution de la structure.

La formation intra se déroule dans vos locaux. Elle nécessite une salle pour la partie pédagogique de la formation et une salle sans mobilier lourd pour la pratique et les mises en situation. L'effectif d'une session doit être de 4 participants minimum et 10 maximum.

Pour le bon déroulement de la session de formation, les espaces mis à disposition du formateur devront être disponibles du **1^{ER} au dernier jour de la formation**.

Votre structure s'engage à mettre à disposition du prestataire une salle accessible, au rdc ou accessible par ascenseur pour faciliter l'accueil de personnels en situation de handicap.

Modalités

Après acceptation du devis, une convention en double exemplaire est établie. Elle mentionne les conditions de réalisation de la formation (lieu, dates, durée, objectifs, programme, coût de la formation et frais de déplacement, hébergement, restauration du formateur, le nom et références de celui-ci).

Un exemplaire doit être retourné à la Cie ARAMIS au plus tard 3 mois avant le premier jour de la formation pour confirmation définitive.

Programme, personnalisation de la formation

Un entretien entre le formateur et la personne en charge du projet au sein de votre structure est nécessaire afin d'ajuster le programme de la formation au plus près des attentes et des besoins des participants à la formation.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Le prestataire peut adapter les supports pédagogiques aux besoins des personnes en fonction de leur handicap. Pour ce faire un questionnaire à remettre à la personne handicapée sera adressé à votre structure en amont de la session de formation
